



LA MAIRE

MAIRIE LE COUDRAY-MONTCEAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 JUIN 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 78 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

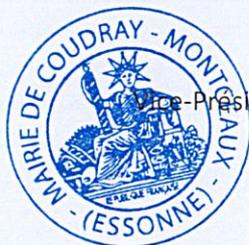
Selon l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret d'application n° 2021-1311,

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT,

La liste des délibérations examinées par le conseil municipal sont les suivantes :

N°2025-104	Fixation des frais de scolarité	Approuvée
N°2025-105	Modification du règlement de la restauration scolaire, des études dirigées, et des accueils de loisirs	Approuvée
N°2025-106	Mise en place du règlement du service jeunesse (Team AJC)	Approuvée
N°2025-107	Augmentation de la participation communale à la carte de transport des collégiens « SCOL'R »	Approuvée
N°2025-108	Validation du jumelage entre le Coudray-Montceaux (France) et Drebkau (Allemagne)	Approuvée
N°2025-109	Annulation de la subvention à l'association "Scène et Sonne" et attribution à l'association "Lyre Senonaise"	Approuvée
N°2025-110	Location de salles communales pour des événements familiaux, festifs, associatifs et professionnels	Approuvée
N°2025-111	Délégation de Service Public pour la gestion du centre multi accueil "les p'tits loups"	Approuvée
N°2025-112	Groupement de commandes pour "impression et livraison d'articles de papeterie personnalisés" - approbation de la convention-cadre constitutive	Approuvée
N°2025-113	Admission en non-valeurs de créances irrécouvrables 2022 à 2024	Approuvée
N°2025-114	Création de postes	Approuvée
N°2025-115	Création d'une brigade cynophile et mise en place d'une indemnité canine forfaitaire liée aux frais d'entretien	Approuvée
N°2025-116	Autorisation à Madame la Maire de signer la convention relative à la mise en place d'un système de vidéoprotection sur le territoire communal	Approuvée
N°2025-117	Cession tondeuse autoportée	Approuvée



Madame Aurélie GROS
Maire du Coudray-Montceaux
Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
Conseillère régionale Île-de-France